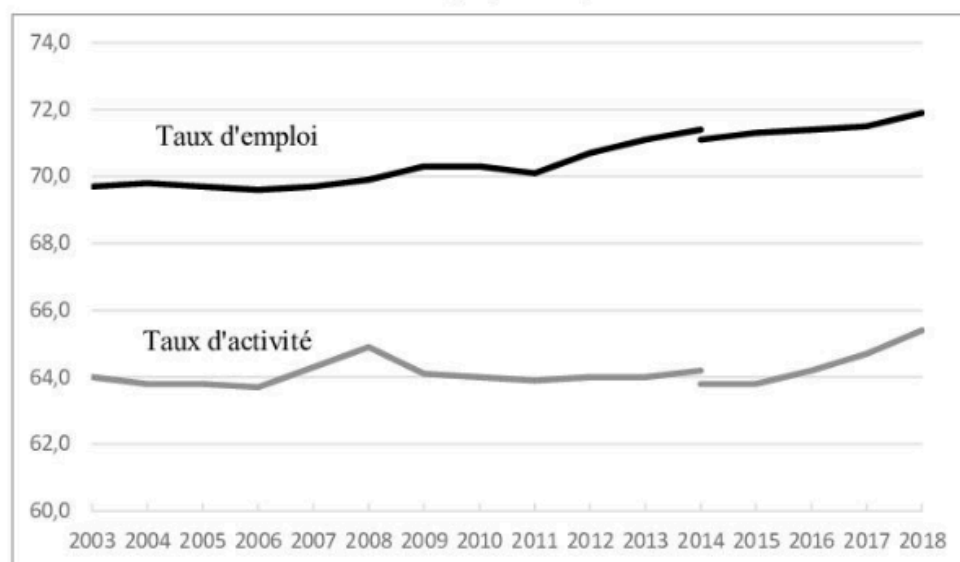


Dossier 2 : Chômage et emploi, évolutions de longue période et tendances actuelles

1) Décrivez les grandes évolutions de l'emploi et du chômage en France, Qu'est-ce que l'enrichissement de la croissance en emploi ?

En France, le taux d'emploi (qui rapporte le nombre d'actifs occupés sur la population totale en âge de travailler) ne fluctue pas trop, il stagne si on considère la période 2003-2018. Il passe de 70% à 72% en 15 ans, d'où une évolution plutôt stable.

Graphique 2. Évolution des taux d'activité et d'emploi, France, 2003-2018



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes de 15-64 ans pour les taux d'activité et d'emploi, personnes actives pour le taux de chômage.

N.B. : la rupture de série indiquée sur le graphique s'explique par la refonte d'une partie du questionnaire de l'enquête Emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi [Beck et Vidalenc, 2018 ; Jauneau et Vidalenc, 2019].

Concernant les évolutions du chômage avant les années 1970, on a un taux de chômage très faible durant les Trente Glorieuses, approximant les 2,5%. Cela peut s'expliquer par une croissance très dynamique lors de cette période.

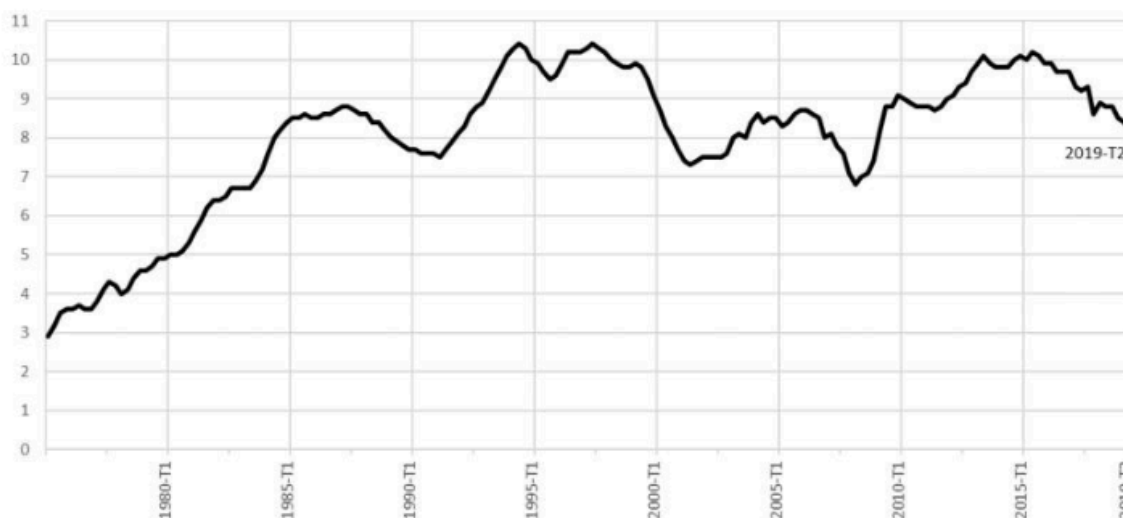
A partir du début des années 1970, les chocs pétroliers ont conduit à une crise économique. Le chômage a augmenté considérablement de manière continue. Entre 1975 et 1985, il a plus que triplé, il est passé de 3% à environ 9%. Après cela, le chômage a fluctué, il a décru à la fin des années 1980 (légère reprise économique), au début des années 1990, il a réaugmenté.

Il fluctue autour de 9/10% sur le reste de la période. Le pic a été atteint dans les années 1990, dans les années 2000, il diminue.

A la fin des années 2000, suite à la crise financière de 2008, le taux de chômage a beaucoup augmenté.

Aujourd'hui, on est dans une période de reprise économique avec une création d'emploi assez dynamique et un chômage plus faible qu'il y a quelques années.

Graphique 3. Évolution du taux de chômage au sens du BIT en France, 1975-2019



Champ : France métropolitaine.

Lecture : au second trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT était de 8,2 %.

Source : enquête Emploi, Insee ; données trimestrielles, corrigées des variations saisonnières.

Ces évolutions illustrent parfaitement les trois types de chômage :

- Le chômage frictionnel, c'est celui dans lequel un individu passe lorsqu'il souhaite changer d'emploi et/ou lorsqu'il a été licencié. C'est le cas du chômage bas lors des Trente Glorieuses.
- Le chômage conjoncturel qui résulte de la conjoncture économique, c'est le chômage qu'étudie Keynes. C'est le cas du chômage à la suite de la crise de 2008.
- Le chômage structurel qui résulte de dysfonctionnements durables, ou, comme son nom l'indique, structurels. Ce chômage indique un seuil minimum de taux de chômage indépendant de la conjoncture économique.

Pour conclure, les chocs macroéconomiques ont un impact sur l'emploi et le chômage plus ou moins limité. On peut expliquer l'évolution de l'emploi et du chômage en fonction de la conjoncture économique mais il y a aussi des évolutions structurelles qui expliquent les évolutions du chômage et de l'emploi.

C'est le cas notamment de l'enrichissement de la croissance en emploi.

Si on compare une même économie à deux périodes différentes, un même taux de croissance peuvent correspondre des dynamiques de l'emploi différentes, tout dépend de la dynamique de la productivité.

La croissance peut être plus ou moins riche "en emploi".

Si la croissance de la productivité est très dynamique, la croissance va être moins riche en emploi et inversement.

Durant la période 2000-2008, la croissance française a été beaucoup plus riche en emploi, elle a su améliorer son niveau d'emploi malgré une croissance relativement limitée.

On a un ralentissement de la croissance parallèlement à un maintien de la croissance de l'emploi, on a donc un enrichissement de la croissance de l'emploi : un même taux de croissance permet de créer davantage d'emploi aujourd'hui qu'en 1990. Autrement dit, le seuil de croissance au-delà duquel on crée des emplois s'est réduit entre les années 1970 et aujourd'hui.

Ex : même avec une croissance à 1,5%, on crée des emplois alors qu'en 1970 il fallait que le taux de croissance soit plus élevé.

Il ne suffit donc pas d'avoir une croissance élevée pour lutter contre le chômage, on doit avoir une croissance suffisamment riche en emploi.

Si depuis les années 2000 on a une richesse de la croissance en emploi satisfaisante par rapport au niveau de la croissance (assez faible) c'est en grande partie grâce au secteur des services, qui porte vraiment la création d'emplois en France (en raison de gains de productivité faibles); ou encore grâce à la flexibilité du travail liée notamment au développement de l'intérim.

Correction :

Accroissement de l'emploi total, 21 millions en 1970 à 25 millions en 2008 (depuis la fin des Trente Glorieuses).

Corrélation nette entre croissances du PIB et de l'emploi (Keynes)

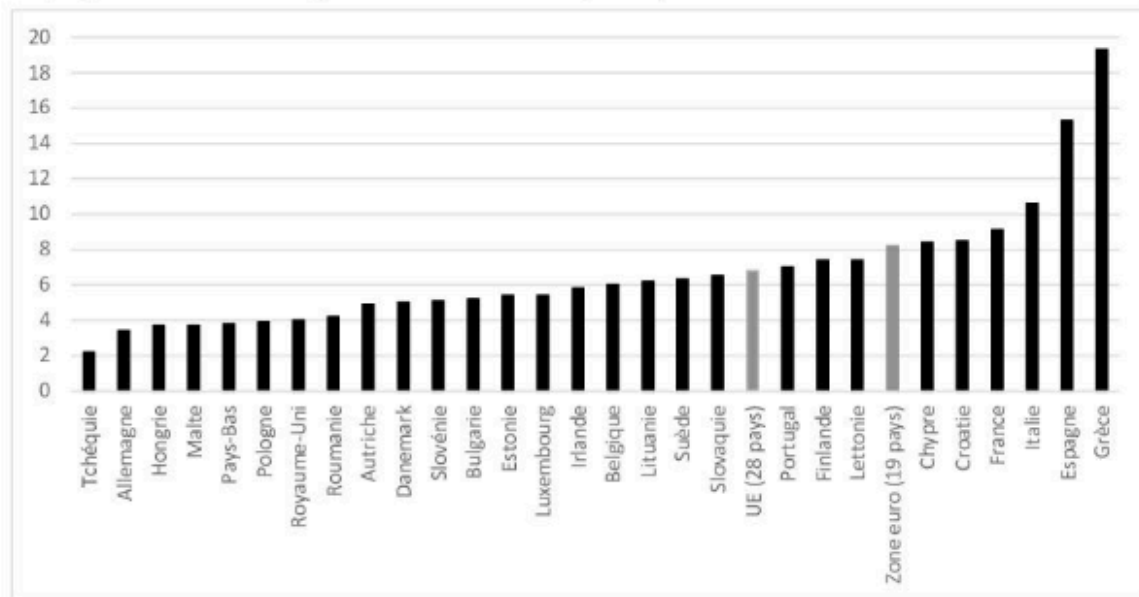
La tendance générale du chômage est haussière, avec quelques améliorations lors de reprises économiques.

On peut avoir une amélioration du taux d'emploi plus importante que l'amélioration du taux de chômage, notamment dans les années 1990, le taux de chômage diminue mais moins que proportionnellement car il y a parallèlement une augmentation du taux d'activité. Des personnes inactives qui ne cherchaient pas d'emploi vont entrer en emploi au vu de la conjoncture.

Une croissance riche en emplois crée des emplois (taux de croissance autour de 2%), il y a plus de créations que de destructions. Aujourd'hui baisse du seuil.

2) La France connaît-elle certaines spécificités au regard des autres pays de la zone euro ?

Graphique 5. Taux de chômage au sein de l'Union européenne, 2018



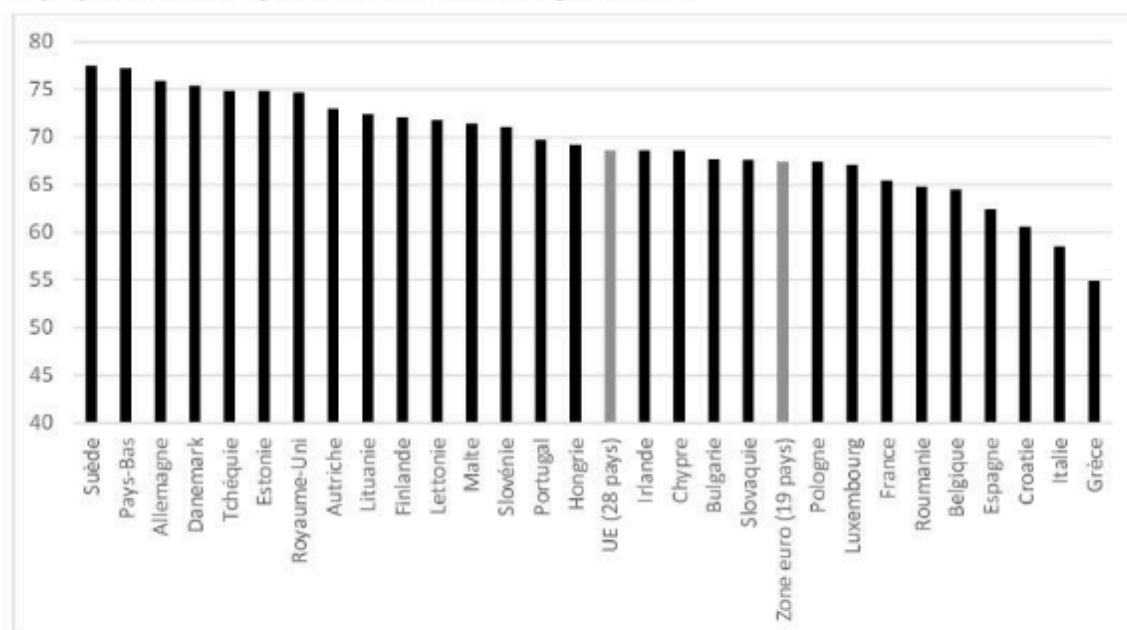
Champ : population active.

Source : Eurostat.

En termes de taux de chômage, la France se situe environ à la moyenne des autres pays de la zone euro. Son taux de chômage en 2018 s'élevait à 9% (environ) de la population active.

Cependant, la France a un taux de chômage assez élevé par rapport aux autres économies occidentales.

Graphique 6. Taux d'emploi au sein de l'Union européenne, 2018

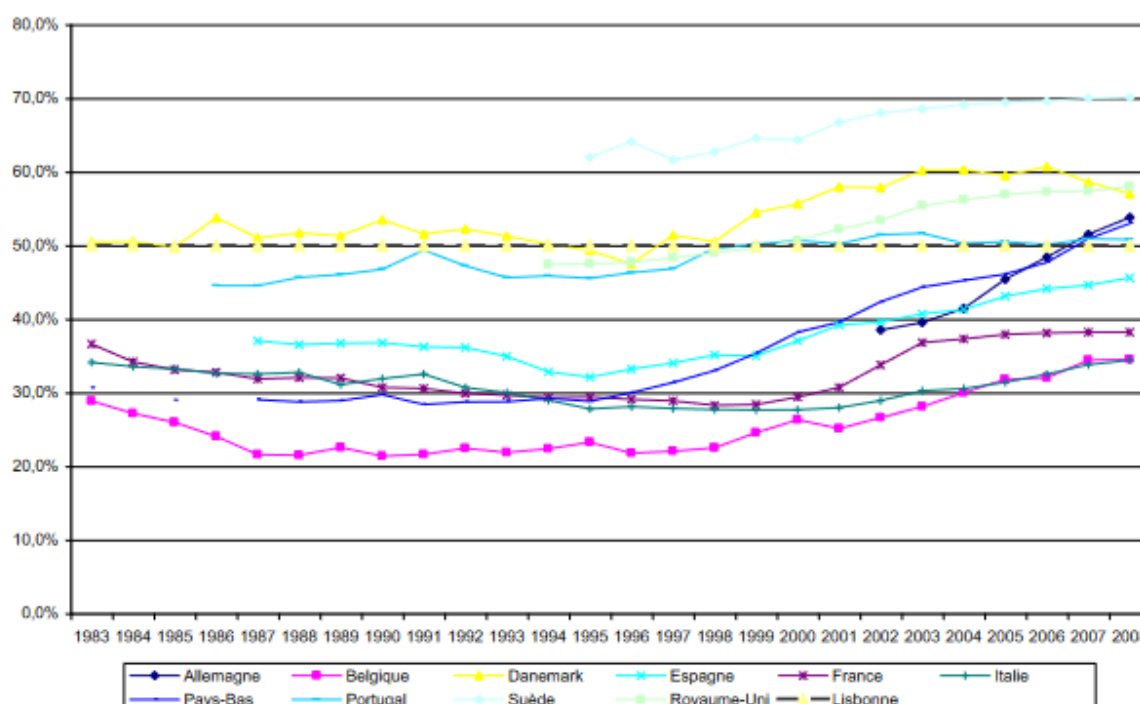


Champ : population des 15-64 ans.

Source : Eurostat.

Selon Eurostat, en 2018, la France a un taux d'emploi de 60%, soit près de 8 points de pourcentage en moins que la moyenne des pays de l'Union Européenne.

Graphique 4- Les dynamiques des taux d'emploi des seniors en France et dans quelques pays européens de 1983 à 2008



Source : Eurostat, LFS

La France a aussi un taux d'emploi et d'activité inférieur à la moyenne de l'UE en raison de la faiblesse des taux d'emploi des jeunes et des seniors. La France a un taux d'emploi senior plus faible que celui des pays européens.

Concernant le faible taux d'emploi des jeunes, cela peut s'expliquer par l'entrée tardive sur le marché du travail en raison de l'allongement des études qui touche particulièrement le système éducatif français comparé aux autres pays européens.

On observe donc une différence selon le profil par âge des taux d'emploi entre la France et le reste de la zone euro.

Correction :

De manière historique, la France a un taux de chômage élevé comparé au reste de l'UE, spécificités relativement négatives (fin de classement). Taux de chômage élevé, taux d'emploi faible.

Les marchés du travail réagissent différemment d'un pays à l'autre, par exemple aux USA, il réagit plus rapidement et de manière plus intense. Quand il y a un choc négatif, le marché du travail s'effondre mais repart très vite. Les cycles sont plus marqués aux USA.

On distingue différents groupes de pays :

- Europe du Nord, taux de chômage faible et taux d'activité/emploi hauts (Irlande du nord)
- Pays méditerranéens (Espagne, Italie...) taux de chômage élevé et taux d'activité/emploi plus faibles que la moyenne.

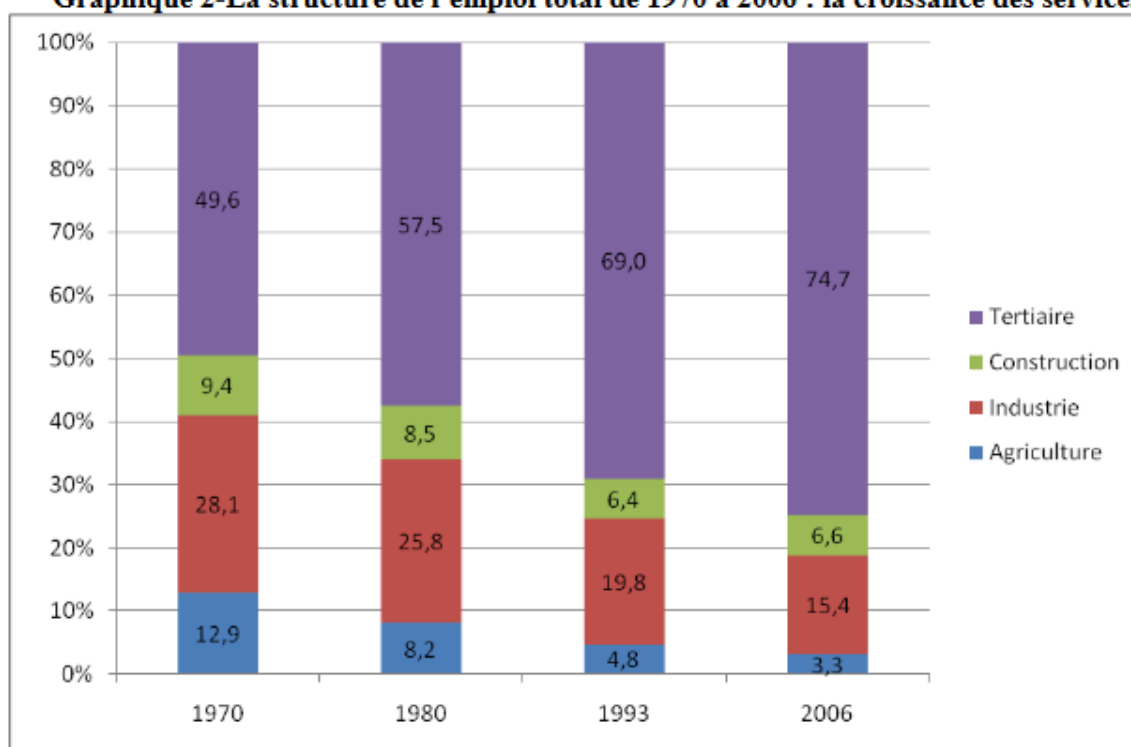
3) Caractériser les grandes mutations de l'emploi. Qu'est-ce qu'un emploi atypique ?

Les emplois atypiques dominent-ils ? Comment évoluent les différents statuts ?

Pourquoi ?

On peut comprendre les évolutions de l'emploi au niveau sectoriel (depuis les années 1950). C'est la théorie des trois secteurs (Colin Clark, années 1950).

Graphique 2-La structure de l'emploi total de 1970 à 2006 : la croissance des services



Source : INSEE, Séries Longues

Le secteur primaire (agricole) connaît de forts gains de productivité et, dans le même temps, la demande qui s'adresse à ce secteur stagne alors qu'il y a de forts gains de productivité. Mécaniquement, l'emploi diminue.

Le secteur secondaire connaît des gains de productivité importants mais la demande (donc la production) était très dynamique dans les années 1950-1960 et dépassait l'évolution de la productivité moyenne/tête, on peut donc en déduire que l'emploi était croissant. Depuis les années 1980 en revanche, on assiste à une désindustrialisation car la demande est plutôt stagnante (moins dynamique) alors que les gains de productivité ont tendance à dépasser le taux de croissance. Mécaniquement, cela contribue à diminuer le taux d'emploi.

Le secteur tertiaire connaît des gains de productivité assez faibles (ex : services à la personne), en revanche, la demande est très dynamique depuis les années 1980; l'augmentation de la production dépasse largement la variation des gains de productivité, la croissance de l'emploi est donc forte. En 1970, environ 1 métier sur 2 provient du secteur tertiaire tandis qu'en 2006, c'est près de ¾.

Comme nous l'avons vu dans la question 1, c'est le secteur des services qui porte vraiment la création d'emplois en France.

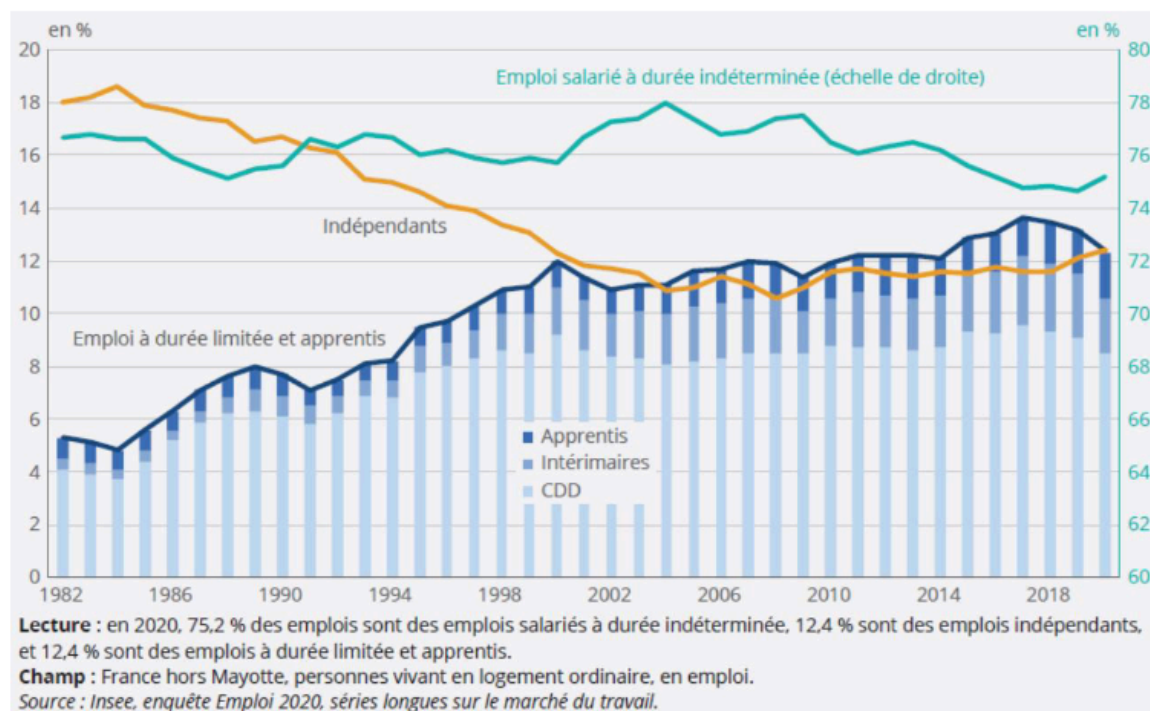
D'après Christine Erhel, cette tertiarisation de l'économie s'accompagne par des métiers de plus en plus qualifiés. On a donc une hausse de la qualification de l'emploi ces dernières décennies.

Nous pouvons ajouter d'autres phénomènes de mutations de l'emploi tels que :

- la féminisation de l'emploi
- L'accroissement de la scolarisation et l'allongement des études conduisent les jeunes à entrer plus tard sur le marché du travail.
- Les seniors sont souvent incités à quitter leur emploi avant l'âge légal de la retraite (préretraite) .

Des contrats atypiques sont des contrats qui s'écartent de la norme. Ce sont par exemple tous les emplois qui ne sont pas à durée indéterminée : CDD, intérim, apprentissage...

Composition de l'emploi selon le statut en France de 1982 à 2020

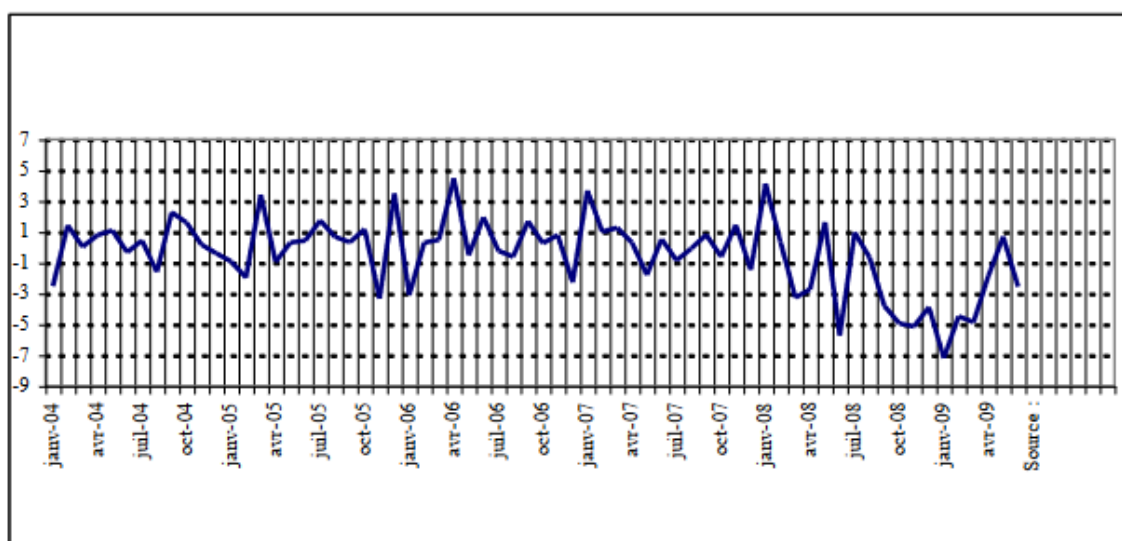


Depuis 1980, on observe une tendance largement à la hausse concernant la part d'emplois atypiques sur le total des emplois; au détriment de la part des emplois indépendants.

Le contrat à durée indéterminée, autrement dit le contrat "à la norme", représentait environ 76,5% des emplois en 1982, tandis qu'en 2020, il ne représentait plus que 75,2% des emplois; soit une légère baisse sur la période.

Concernant les emplois à durée limitée (CDD, intérim) et les apprentis, leur part dans l'emploi total était de 5% en 1982 tandis qu'elle était de 12,4% en 2020. Cette forte hausse peut s'expliquer par la hausse du nombre de CDD signés, l'emploi flexible et temporaire fait désormais partie du paysage de l'emploi salarié en France, les CDD représentent la majorité des embauches (près des trois quarts), mais aussi par la hausse des emplois intérim qui se sont fortement développés depuis le début des années 2000. Les emplois intérim suivent la conjoncture économique : en période de forte croissance, les contrats intérim augmentent car les employeurs cherchent à s'aligner à la demande de biens et services en embauchant plus de main d'œuvre.

Graphique 5- Evolutions mensuelles du nombre d'intérimaires en France



Source : INSEE

Ce graphique provenant de l'INSEE nous permet bien d'analyser le lien entre conjoncture économique et nombre d'intérimaires en France. Le nombre d'intérimaires a considérablement diminué à la suite de la crise financière.

Quant à l'emploi indépendant, il représentait 18% des emplois en 1982, tandis qu'en 2020, il représentait seulement 12,4% des emplois. On observe donc une tendance à la baisse sur la période.

Tableau 1-La population active occupée selon le statut des emplois (2007, en %)

	De 15 à 29 ans	De 30 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Non salariés	3,7	10,7	16,8	10,8
Salariés	96,3	89,3	83,2	89,2
Intérimaires	5,1	1,7	0,8	2,1
Apprentis	6,9	0,0		1,4
Contrats à durée déterminée (1)	20,0	6,2	4,0	8,4
Contrats à durée indéterminée (1)	64,4	81,4	78,4	77,2

Source : INSEE, Enquête Emploi

Certes, l'évolution des emplois atypiques a dépassé celle des emplois non atypiques (CDI) mais si l'on raisonne en termes de stock, ce sont largement les CDI qui dominent l'emploi français (près de 77,2% des emplois en 2007)

Correction :

4 grandes évolutions de l'emploi

- Tertiariation de l'économie (75% de l'emploi), les secteurs de l'industrie et l'agriculture diminuent parmi l'emploi total.
- Hausse de la qualification
- Féminisation (cf graphique 3) au cours des 30 dernières années.

- Taux d'emploi : celui des seniors est faible mais en hausse, concentration des emplois sur les 25-64 ans.

Contrats atypiques : dévient des CDI, théorie de la segmentation du marché du travail scindé en deux : marché primaire (emplois stables dont la norme est le CDI, souvent des emplois de qualité) et marché secondaire (emplois précaires, atypiques : temps partiel, CDD, intérim, apprentissage, stage, horaires décalées, auto entrepreneurs...). Depuis les années 1980, augmentation des emplois atypiques mesuré grâce au taux de précarité.

On distingue le stock du flux :

⇒ en termes de stock : le CDI reste la norme (77%).

⇒ en termes de flux : 3 emplois sur 4 créés aujourd'hui sont des contrats atypiques.

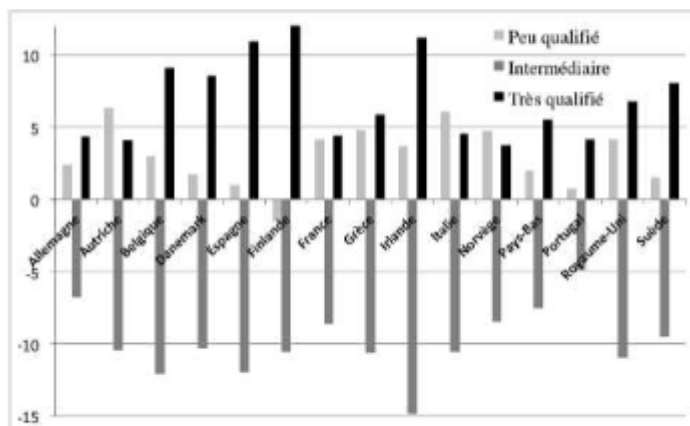
4) Qu'est-ce que la polarisation du marché du travail ?

D'après France Stratégie, on entend par polarisation de l'emploi le déclin historique de la part des emplois situés au milieu de la distribution des qualifications (employés et ouvriers qualifiés) au profit à la fois des plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires) et des moins qualifiés (ouvriers et employés peu qualifiés).

On observe un recul de l'emploi intermédiaire et un développement des emplois très peu qualifiés et des emplois très qualifiés. Cela s'observe d'ailleurs dans tous les pays d'Europe, dans la plupart des pays, la part des emplois intermédiaires diminue.

Alan Manning, Marteen Groos, Anna Salomons ont présenté les évolutions dans plusieurs pays européens des parts de l'emploi peu qualifié, intermédiaire et très qualifié de 1993 à 2010 :

Graphique 1 : Évolution dans plusieurs pays européens des parts de l'emploi peu qualifié, intermédiaire et très qualifié, 1993-2010



Sources : Maarten Goos, Alan Manning et Anna Salomons, « Explaining Job Polarization : Routine-biased Technological Change and Offshoring », art. cité.

En France, de 1993 à 2010, la part de l'emploi intermédiaire a diminué d'environ 8% tandis que la part de l'emploi peu qualifié et la part de l'emploi très qualifié ont augmenté respectivement de 4% et 3,5% (environ). Cette tendance s'observe dans la totalité des pays européens (exception de la Finlande où la part de l'emploi peu qualifié a diminué au profit d'une forte hausse de la part de l'emploi très qualifié).

Correction :

les deux pôles extrêmes se développent au détriment du pôle intermédiaire.

5) Le chômage est-il un phénomène homogène au sein de la population active ?

Le chômage ne touche pas tout le monde de la même manière dans le temps.

Le chômage selon le sexe et l'âge et le niveau de diplôme en 2016 en France

	Taux de chômage	Part dans le chômage
Ensemble	10,1	100
Genre		
Hommes	10,1	52,8
Femmes	9,9	47,2
Âge		
15-24 ans	24,6	22,9
25-49 ans	9,3	57,2
50 -64 ans	6,9	19,9
Niveau de diplôme		
Brevet des collèges, sans diplôme ou certif. et primaire	17,9	30
Baccalauréat, CAP et BEP	10,6	47,4
Bac + 2	5,7	8,7
Diplôme supérieur à bac + 2	5,7	12,6

Source : Insee, enquête Emploi 2016, population active de 15 ans et plus, France métropolitaine

Le genre implique des écarts, les femmes ont, dans le temps, davantage été au chômage que les hommes, même si ces écarts se sont légèrement résorbés ces dernières années.

D'après l'INSEE en 2016, le taux de chômage des hommes était de 10,1% de la population active masculine tandis que celui des femmes s'élevait à 9,9%.

Tableau 4. Temps partiel et sous-emploi, France, 2018

	Temps partiel (en %)			Sous-emploi (en %)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	16,4	25,5	11,6	6,1	8,3	4,9
Cadres	9,7	16,3	5,2	1,7	2,6	1,2
Professions intermédiaires	15,0	23,1	6,0	3,7	5,0	2,1
Employés qualifiés	23,3	28,3	8,3	6,3	7,4	2,8
Employés non qualifiés	42,2	47,4	24,8	15,7	17,2	10,5
Ouvriers qualifiés	7,7	18,6	6,1	3,3	6,4	2,9
Ouvriers non qualifiés	20,5	39,2	11,2	9,5	15,7	6,4
Âge						
15-24 ans	24,7	34,2	16,9	10,9	15,3	7,3
25-49 ans	16,0	26,8	6,0	5,6	8,2	3,1
50 ans ou plus	21,7	32,8	10,9	5,3	7,8	3,0
Ensemble	18,5	29,3	8,4	6,0	8,6	3,5
Effectifs (en milliers)	5 015	3 831	1 184	1 614	1 129	485

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2018, Repris de Jauneau et Vidalenc [2019].

Néanmoins, le taux de chômage plus faible des femmes reste à nuancer. Il peut être le résultat d'une plus forte part des femmes à temps partiel. Selon la même source, 8,6% des femmes en emploi étaient en sous-emploi (désireuses de travailler davantage), soit 1 129 000 de femmes. Tandis que chez les hommes, le taux de sous-emploi s'élevait à 3,5% à la même date, soit 485 000 hommes en situation de sous-emploi.

On a aussi des disparités selon les classes d'âge.

Les jeunes sont structurellement plus touchés par le chômage que les autres classes d'âge. Cela est vrai dans beaucoup d'autres pays. Le chômage des jeunes dans les années 2010-2015 n'était pas loin des 25%. Les seniors (50 ans ou plus) sont moins touchés par le chômage (7%) , c'est surtout vrai depuis la fin des années 1980. L'âge est aussi un critère discriminant.

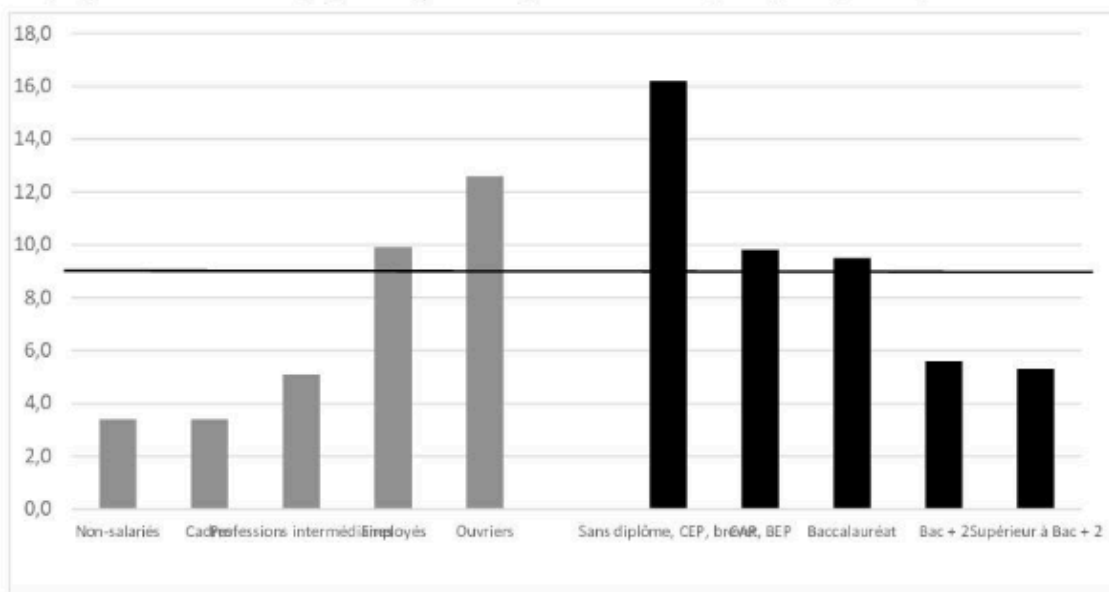
On a aussi des disparités selon les Catégories Socio Professionnelles et les diplômes.

Certaines CSP sont plus touchées que d'autres, notamment les ouvriers par rapport aux cadres.

Les ouvriers qualifiés sont moins touchés que les ouvriers non qualifiés mais ils sont quand même plus touchés que les cadres.

En termes de diplômes, on observe écarts sensibles entre les BAC +2 et plus (5,2%) alors que les non diplômés connaissent un taux de chômage proche des 16%, soit 10 points de pourcentage en plus.

Graphique 8. Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par diplôme, France, 2018



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Lecture : la droite horizontale représente le taux de chômage pour l'ensemble de la population (9,1 %).

Source : Insee, enquêtes Emploi, Données reprises de Jauneau et Vidalenc [2019].

Les immigrés sont aussi plus touchés par le chômage que les autres catégories. Ils connaissent des difficultés d'insertion (générales), qui se retrouvent dans l'ensemble des pays européens, y compris dans les pays qu'on prend souvent comme modèle (pays nordiques). Il n'y a qu'aux USA où le chômage des immigrés est comparable au chômage des non immigrés.

Ces évolutions ne sont pas sans lien avec les Etats providence, dans certains pays, on va favoriser l'emploi des jeunes (notamment au Pays-Bas, où beaucoup de jeunes cumulent étude et petit job), pour les femmes aussi, il y a des politiques qui favorisent leur emploi.

Correction :

Disparités selon :

- diplôme
- CSP
- âge
- sexe
- statut

6) Qu'est-ce que la qualité de l'emploi ? Comment a-t-elle évolué ?

La qualité de l'emploi renvoie aux conditions de travail, au salaire et à la durabilité de l'emploi.

Pour la mesurer, on peut passer par des indicateurs subjectifs où on pose la question "Êtes-vous satisfait de votre travail ?" à un certain nombre de salariés. Les résultats ne sont pas trop pertinents car l'importance des critères de satisfaction de l'emploi diffèrent selon les individus. Par exemple, les

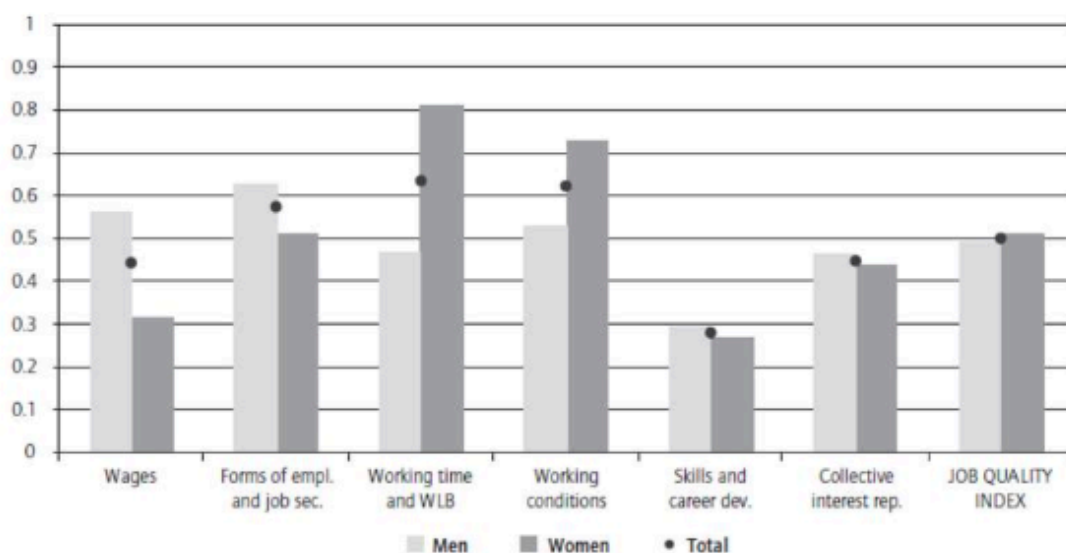
cadres accordent plus d'importance à la sécurité de l'emploi tandis que les femmes se concentrent davantage sur la flexibilité du temps de travail.

On va donc se jumeler à ses indicateurs subjectifs des indicateurs plus objectifs.

L'European Trade Union Institute (ETUI) a travaillé à partir de 2008 sur un Indicateur de Qualité de l'Emploi (IQE) qui repose sur six dimensions principales, dont :

- la qualité des salaires
- les formes d'emploi et la sécurité économique
- le temps de travail et l'équilibre travail/hors travail
- les conditions de travail et de sécurité de l'emploi
- qualification et développement personnel
- Représentation des intérêts collectifs.

Graphique 13. Six indicateurs de qualité du travail et de l'emploi en Europe, 2015

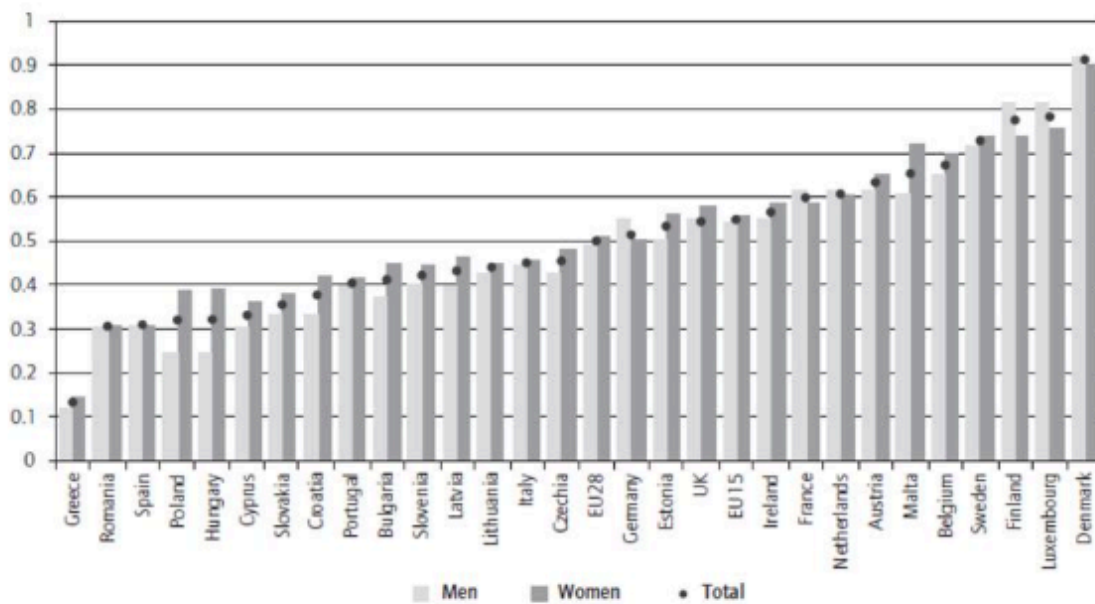


Source : Piasna [2017, p. 10].

Les six indicateurs sont évalués de 0 à 1, 0 étant une qualité du travail moindre.

Globalement, les femmes ont davantage un emploi dit de "qualité" que les hommes, notamment pour la dimension "working time and WIB", c'est-à-dire le temps de travail et l'équilibre hors travail. L'écart se creuse particulièrement pour ce bloc, cela peut s'expliquer par la part plus importante de femme à temps partiel que les hommes.

Graphique 14. Une mesure synthétique de la qualité des emplois en Europe, 2015

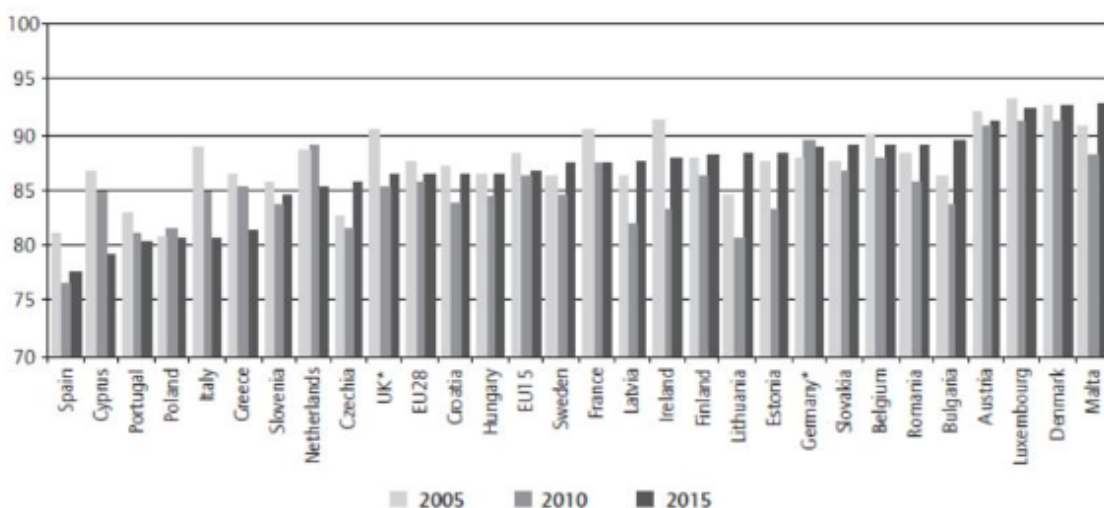


Source : Piasna [2017].

Nous avons dans ce graphique une comparaison d'une mesure synthétique pour certains pays européens.

Le pays disposant de la meilleure qualité de l'emploi est le Danemark (autour de 0,9), suivi du Luxembourg et de la Finlande. On constate globalement que les pays nordiques ont une meilleure qualité de l'emploi que les pays méditerranéens tels que l'Espagne ou encore la Grèce. Cette dernière possède un indice synthétique de qualité de l'emploi égal à 0,12 (environ), cela peut s'expliquer par la difficulté de l'Etat grec à se relever économiquement suite à la crise des dettes souveraines survenue en 2009.

Graphique 15. Évolution de l'index de qualité des formes d'emploi et de sécurité de l'emploi en Europe, 2005-2010-2015



Source : Piasna [2017].

Concernant l'évolution de la qualité et de la qualité de l'emploi (la 2ème dimension de l'indicateur de l'ETUI) sur les dernières décennies en Europe, on constate d'après le graphique ci-dessus que l'année

2010 relève d'un index de qualité des formes d'emploi et de sécurité de l'emploi plus faible que durant les années de 2005 et 2015. Cela peut s'expliquer par la crise financière. Globalement, depuis la crise de 2008, on assiste à une dégradation de la qualité de l'emploi.

L'amélioration de la situation de l'emploi (autrement dit la baisse du chômage qu'on retrouve récemment en France mais depuis plus longtemps dans les autres pays voisins), s'est faite au prix d'une dégradation de la qualité de l'emploi.